

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
18 février 2026

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Évêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
3 mars 2026

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémy Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Sylvestre Gout, Catherine Letellier, Laurent Weinreich, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Delphine Besson, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Eric Huet, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice : 29
Présents : 22
Pouvoir : 2

Excusés : Jean-Michel Eude, Corentin Riou

Votants : 24

Absents : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot, Emmanuelle Isabelle, Julie Morin, Béatrice Gautier

Pouvoirs :

Jean-Michel Eude a donné pouvoir à Marinette Lebon

Corentin Riou a donné pouvoir à Sylvestre Gout

Anne-Claire POIGNARD est désignée secrétaire de séance.

DEL2026_03_03

EPN – PROJET « BADGEONS LE PAYS D'AUGE »

Le projet "Badgeons le Pays d'Auge" est fondé sur une volonté collective de valoriser les compétences acquises par les publics au sein des lieux numériques du Pôle de Proximité du Pays d'Auge et Bellengreville. Pour ce faire, les EPN et les Tiers-Lieux du territoire déploient le dispositif Open Badges au cours de l'année 2026.

Contexte, présentation générale :

- L'EPN de Pont-l'Évêque est une structure en constante évolution depuis son ouverture en 2010. Elle a su se développer en proposant des services adaptés à la demande et en s'ouvrant sur d'autres structures du territoire via des conventions de partenariat. L'EPN de Pont-l'Évêque était membre du dispositif CRANT de 2018 à 2022 et a pu s'exercer à l'animation des EPN labélisés dans un territoire local sur cette période. En 2022, la Région Normandie a proposé un nouvel appel à projet au nom de Pôle de proximité Normandie connectée. La ville de Pont-l'Évêque a candidaté naturellement à ce dispositif qui impulse depuis une dynamique de réseau local. Enrichis de nos expériences de médiation numérique et d'une connaissance approfondie du territoire nous avons émis divers constats que nous ne disposons pas de visibilité des compétences du public et d'outils de valorisation des acquis.

- Dans le cadre de la mise en avant des Open Badges dans les territoires par la Région Normandie, le Pôle de Proximité du Pays d'Auge a la volonté de créer son dispositif de valorisation des compétences nommé "Badgeons le Pays d'Auge".

La première étape pour réaliser ce projet consiste pour l'EPN à devenir « Lieu de la reco ».

Depuis 2022, la Région Normandie promeut l'utilisation des **Open badges** pour reconnaître les compétences développées par les citoyens et citoyennes tout au long de la vie. Elle finance désormais un **réseau de lieux de la reco** sur tout le territoire normand afin de **faciliter la démarche** sur le plan technique aux personnes et organismes qui souhaitent reconnaître des compétences mais ne savent pas comment fonctionnent les badges.

Les membres du réseau bénéficient d'une assistance opérationnelle, pédagogique et technique (formation, webinaire, communauté de pratique, support de communication, ...).

Afin d'amorcer le projet,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer la charte pour que l'EPN puisse devenir "lieu de la reco"

Dans un deuxième temps, les structures porteuses du projet pourront ainsi créer le « Badgeons le Pays d'Auge »

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,

Anne-Claire POIGNARD



Le Maire

Yves DESHAYES

